PSYCHOMOTRICIEN

Pôle Enfants et Adolescents des Vosges

CMP ENFANTS ÉPINAL (CMPEE)

(Antenne CMPEA CHARMES)

Les appuis réglementaires du champ d'activité

Article R-4332-1 du Code de la Santé Publique

Décret n° 98-575 du 6 juillet 1998 modifiant le décret n° 74-112 du 15 février 1974 portant création du diplôme d'État de psychomotricien

Arrêté du 12 mai 2010 modifiant l'arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'État de psychomotricien

Décret n°91-1011 du 2 octobre 1991 modifiant le décret n° 88-659 du 6 mai 1988 relatif à l'accomplissement de certains actes de rééducation psychomotrice

Présentation de l'unité de travail

Au Centre Médico Psychologique pour Enfants d'Epinal (CMPEE) et auprès des patients de l'antenne CMPEA de Charmes sur le CMPEE.

- ✓ Le CMPEE dépend administrativement du Centre Hospitalier Ravenel.
- ✓ Le CMPEE a une antenne CMP Enfants et Adolescents sur CHARMES et une activité périnatalité sur le NHE.
- ✓ Le CMPEE prend en charge les enfants de 0 mois à 12 ans présentant des troubles psychologiques du neurodéveloppement et/ou psychiatriques du secteur des Vosges centrales.
- ✓ Il propose des suivis individuels, des groupes thérapeutiques, un accompagnement des familles, des thérapies familiales…
- ✓ Le suivi thérapeutique s'inscrit dans un projet individualisé élaboré en équipe pluri professionnelle.
- ✓ Le CMPEE appartient au réseau de seconde ligne dans le cadre des bilans diagnostics et interventions précoces des TND-TSA (0/6 ans).
- ✓ Il participe aussi aux bilans partagés des diagnostics TSA de type selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé pour les plus de 6 ans.
- ✓ Le CMPEE travaille avec un réseau de partenaires (Éducation Nationale PMI, MSVS, secteur médico-social etc...).

Organigramme

- ✓ Praticien Hospitalier Chef de Pôle
- ✓ Praticien Hospitalier /Pédopsychiatre
- ✓ Directeur des Soins
- ✓ Cadre Supérieur de Santé
- ✓ Cadre de Santé

Composition de l'équipe

- ✓ Praticien Hospitalier/Pédopsychiatre
- ✓ Cadre de Santé
- ✓ Psychologues
- ✓ Neuropsychologue
- ✓ Infirmiers
- ✓ Éducateurs Spécialisés
- ✓ Ergothérapeute
- ✓ Psychomotricien
- ✓ Agent des Services Hospitaliers
- ✓ Intervention d'assistantes sociales
- ✓ Assistants Médico Administratifs

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

- ✓ Sous la responsabilité hiérarchique du Cadre Supérieur de Santé et du Cadre de Santé.
- ✓ Sous la responsabilité fonctionnelle des médecins de l'unité.

Gestion du temps de travail

- ✓ Application des règles de gestion du temps de travail au C.H. Ravenel.
- ✓ Résidence administrative : ÉPINAL.
- ✓ Horaires de travail : du lundi au vendredi de 9h à 17h. Ces horaires peuvent être aménagés en fonction des situations des suivis des enfants / familles.
- ✓ Permis de conduire indispensable.
- ✓ Mobilité avec véhicule hospitalier pour :
  - → Accompagner les enfants dans le cadre d'activités extérieures,
  - → Participer à des réunions autour de la prise en soins de l'enfant avec des partenaires extérieurs…

Missions de l'agent

- ✓ Élaborer un diagnostic et réaliser, en individuel ou en groupe, des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapies psychocorporelles auprès des populations spécifiques : petite enfance, enfance, adolescence…
- ✓ Assurer des soins dans le cadre d'une prescription médicale et/ ou de son rôle propre, y compris dans son aspect évaluation.

- ✓ Intervenir, sur prescription médicale, dans le cadre de manifestations pathologiques de divers ordres (sensoriel, déficitaire, psychosomatique, psychiatrique…) selon les Recommandations de bonne pratique professionnelle de la HAS.
- ✓ Aider et apporter un soutien technique aux familles, un accompagnement dans la parentalité.
- ✓ Participer à l'élaboration des projets de soins individualisés.
- ✓ Assurer les transmissions sur le dossier du patient.
- ✓ Participer aux réunions de synthèse.
- ✓ Participer aux liaisons avec les partenaires internes et externes.
- ✓ Participer aux différentes réunions des structures dans lesquelles il/elle intervient.
- ✓ S'inscrire dans une dynamique de réflexion sur les différents projets.
- ✓ Assurer la gestion administrative informatisée.
- ✓ Encadrer des étudiants stagiaires.

Compétences

Les compétences techniques

- ✓ Connaître l'anatomie, la physiologie et la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.
- ✓ Connaître le développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.
- ✓ Connaître les différentes thérapeutiques utilisées auprès des enfants et des adolescents.
- ✓ Connaître les techniques relationnelles.
- ✓ Connaître la réglementation particulière de l'hospitalisation et de la prise en charge des mineurs (charte de l'enfant hospitalisé, autorisation de soins, responsabilité vis à vis des mineurs…).
- ✓ Connaître les protocoles afférents à la fonction.
- ✓ Connaître le dispositif sanitaire, médico-social et social du secteur.

Savoir faire

- ✓ Évaluer le niveau de développement psychomoteur d'un bébé, d'un enfant ou d'un adolescent et en rendre compte.
- ✓ Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic psychomoteur.
- ✓ Participer à l'élaboration, à la mise en place et au suivi du projet thérapeutique des patients (0-18 ans) en équipe pluri professionnelle.
- ✓ Concevoir, conduire et évaluer un projet d'intervention psychomotrice individuelle ou groupale pour maintenir ou développer les capacités psychomotrices du patient.
- ✓ Conduire une relation dans un contexte d'intervention en psychomotricité.
- ✓ Mettre en œuvre des interventions d'éducation psychomotrice, d'accompagnement et de soins en psychomotricité, de réadaptation, à dimension psychothérapique, et des activités contribuant au bien être, à la réinsertion.
- ✓ Effectuer des bilans psychomoteurs sur prescription médicale.
- ✓ Participer aux réunions de synthèse clinique et aux rencontres avec les différents partenaires de la prise en charge du patient dans le respect du secret professionnel.
- ✓ Élaborer des prises en charge individuelles ou groupales sur prescription médicale en utilisant des médiateurs adaptés au patient.
- ✓ Participer à des analyses de pratiques professionnelles.

- ✓ Être capable d'appliquer les principes d'éthique, de sécurité, d'efficacité, d'économie et de confort lors de toute activité de soin.
- ✓ Être capable de gérer une situation d'urgence pour l'enfant, l'adolescent et/ou la famille.
- ✓ Transmettre l'information, y compris à travers le dossier patient.
- ✓ Maîtriser des logiciels et Dossier Patient Informatisé.
- ✓ Accueillir et encadrer des stagiaires psychomotriciens.

Les compétences sociales

- ✓ Faire preuve de discrétion professionnelle tant vis-à-vis des patients que de leur famille.
- ✓ Faire preuve de discrétion dans ses attitudes.
- ✓ Faire preuve de disponibilité et d'attention aux besoins du patient et de sa famille.
- ✓ Faire preuve d'empathie.
- ✓ Faire preuve d'une écoute personnalisée du patient.
- ✓ Faire preuve de maîtrise de ses émotions.
- ✓ Faire preuve de respect vis à vis de la fonction et du travail de chacun et être capable de travailler en équipe pluri-professionnelle.
- ✓ Faire preuve d'adaptation face aux différentes situations cliniques.
- ✓ Être capable de prioriser les tâches.
- ✓ Être capable de travailler en autonomie et de prendre des initiatives.
- ✓ Faire preuve de curiosité professionnelle.

Les compétences à développer de nouvelles compétences

- ✓ S'inscrire dans une démarche de recherches personnelles et de formation continue afin de parfaire sa qualification et ses connaissances dans le domaine de la pédopsychiatrie.
- ✓ S'inscrire dans un processus d'évolution professionnelle.